

que nous puissions attirer chez nous les capitaux nécessaires pour combler notre pénurie. C'est un fait. Nous n'y pouvons rien à moins d'accroître nos propres épargnes...

Voilà comment il envisage la solution au problème du logement, monsieur l'Orateur. J'espérais que le ministre du Travail (M. Nicholson) soit à la Chambre parce que je voulais lui rappeler qu'au colloque sur le logement qui s'est tenu à Toronto au printemps, l'ancien président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, M. Mansur, a envisagé le problème d'une façon tout à fait différente. Le ministre a dit qu'il y avait une insuffisance d'épargnes. M. Mansur a dit que le véritable problème du logement aujourd'hui n'est pas une insuffisance de prêts domiciliaires mais le coût élevé des maisons. Les principaux éléments du coût élevé des maisons sont le prix élevé des terrains, la cherté de la main-d'œuvre et des matériaux et les taux d'intérêt élevés. En fait, M. Mansur s'est exprimé d'une façon assez dramatique en disant que les compagnies de prêts hypothécaires regorgeaient d'argent au point de pouvoir résoudre le problème, mais que la difficulté provenait de la majoration excessive des prix des habitations.

C'est un point de vue bien différent de celui du ministre du Travail et du ministre des Finances qui soutiennent qu'il y a une insuffisance d'épargnes et que nous n'avons pas les capitaux nécessaires. Nous, du parti néo-démocrate, soutenons qu'il n'y a pas insuffisance d'épargnes de la part de la population du Canada, mais que le problème provient d'un manque de direction et d'une mauvaise affectation des fonds aux besoins économiques et sociaux actuels du pays.

J'aimerais donner un exemple aux députés. Beaucoup de gens disent que les Canadiens sont de grands épargnants. Il y a beaucoup de preuves à l'appui de cette hypothèse. En 1947, l'épargne canadienne s'élevait à 6 milliards de dollars, en 1950 à 7 milliards, en 1955 à 10 milliards, en 1960 à 15 milliards, en 1965 à 25 milliards et en 1966 à 27 milliards. Cela démontre que les Canadiens font énormément d'épargnes.

A notre avis, la difficulté réside dans la direction que prend l'épargne des Canadiens. Les principaux organismes l'administrant sont les institutions de prêt. Par exemple, j'aimerais mentionner la gestion de nos placements par les compagnies canadiennes d'assurance-vie. Au Canada, ces compagnies absorbent 50 p. 100 des affaires d'assurance; le

[M. Gilbert.]

reste est entre les mains des compagnies américaines ou anglaises. Selon le surintendant des assurances, les compagnies d'assurance canadiennes ont placé en 1965 12 milliards de dollars. Ces placements s'inscrivaient dans quatre catégories principales—obligations, actions, prêts hypothécaires, autres actifs. Dans son rapport il indique que seulement 65 p. 100 de ces 12 milliards ont été investis au Canada. Le solde de 35 p. 100 a été placé aux États-Unis, dans les pays du Commonwealth et ailleurs. D'après nous, un fort pourcentage des épargnes des Canadiens devrait être investi au Canada pour répondre à nos besoins économiques et sociaux.

Même si l'on est déçu devant le tableau des investissements que nous offrent les compagnies d'assurances, on est encore bien plus inquiet lorsqu'on considère les fonds mutuels au Canada. Ces entreprises manquent totalement de conscience sociale. De fait, la plupart des fonds mutuels constitués par les épargnes des Canadiens ne sont pas placés au Canada mais aux États-Unis. Le gouvernement doit donc orienter les épargnes des Canadiens pour assurer les fonds nécessaires à l'expansion de notre pays. La grave crise actuelle du logement n'existerait pas si le gouvernement avait indiqué aux institutions de prêts où placer les épargnes des Canadiens.

Les épargnants canadiens devraient aussi placer leurs fonds dans la Société de développement du Canada, elle aussi pourrait contribuer à l'expansion de notre pays en permettant aux Canadiens d'y participer tout en leur assurant un juste rendement. Le gouvernement parle de cette société depuis quelque temps déjà, mais il n'a encore pris aucune mesure. On est donc porté à croire que s'il n'a pas agi, c'est surtout parce que les institutions qui lui fournissent des fonds au moment des élections l'en ont découragé ou empêché. Nous, Canadiens, ne pouvons pas racheter l'industrie canadienne, comme l'a déclaré un ministre. Il faut donc orienter les placements des Canadiens vers l'expansion de l'industrie et les besoins sociaux de notre pays.

Le gouvernement pourrait aussi donner une orientation en ce qui concerne les industries qui exploitent des ressources comme les mines, le pétrole, les pâtes et papier et ainsi de suite. Dans ce secteur, il devrait diriger et encourager le développement de l'industrie manufacturière au Canada, en l'aidant à se spécialiser, afin qu'elle puisse alimenter nos marchés domestiques et soutenir la concurrence sur les marchés internationaux. Trop